

NOMENCLATURES ETUDES NOMENCLATURES ELEMENTAIRES (NEN) REDACTION

Page 1/9

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

SOMMAIRE

1. OBJET	1
2. TERMINOLOGIE	1
3. DISPOSITION DES INFORMATIONS	3
3.1. COLONNES	3
3.2. LIGNES	3
3.3. PARTICULARITÉS	3
3.4. LOCALISATION DES ÉVOLUTIONS	4
4. EXPRESSION DES PRODUITS	5
4.1. PRODUITS NON DÉCOMPOSÉS	5
4.2. ENSEMBLES DÉCOMPOSÉS	5
4.3. PRODUITS FICTIFS	5
4.4. MATIÈRES	7
ANNEXE	8
5. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	9
5.1. HISTORIQUE	9
5.2. DOCUMENTS CITÉS	9
5.3. EQUIVALENT À :	9
5.4. CONFORME À :	9
5.5. MOTS CLEFS	9

1.OBJET

La présente norme définit les règles de rédaction des nomenclatures élémentaires et précise l'expression des différents produits dans celles-ci.

2.TERMINOLOGIE

Les termes ci-après, utilisés dans la présente norme, sont décrits dans la norme de gestion A10 1100 :

- COLLECTION
- DIFFUSION ETUDES (DFE)
- ENSEMBLE (ENS)
- FOURNITURE
- INDICE D'EVOLUTION DOCUMENT (ID)
- MATIERE
- MISE A DISPOSITION ETUDES (MAD)
- NOMENCLATURE ELEMENTAIRE (NEN)
- OFFICIALIZATION DE CREATION OU DE MODIFICATION (OCM)
- PIECE
- PIECES VEHICULES REPETITIVES (PVR)
- PLAN
- PRODUIT
- PRODUIT DE GESTION

- PRODUIT FICTIF
- PROTOTYPE

